

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-423490800

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par sa Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëticia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 03/08/2024

Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Loire

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ÉTIENNE

Par jugement n° 326/2024 en date du 19/03/2024, le Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne a rendu le jugement contradictoire de la 3ème chambre correctionnelle à l'encontre de **Monsieur BACKERT Michel**, de nationalité française, né le 4 février 1968 à ST JUST ST RAMBERT 42279.

Décision :

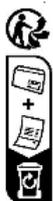
- 22861 **ABANDON OU DEPOT ILLEGAL DE DECHETS PAR LEUR PRODUCTEUR OU DETENTEUR**, faits commis à SURY LE COMTAL du 22 février 202 au 14 juillet 2023, prévus par ART L.541-46, ART L.541-48, ART L.541-3 et ART L.541-8 C. ENVIR. et réprimés par ART L.541-46 AL.1, ART L.173-5, ART L.173-7 C. ENVIR.

- 10240 - 9 mois d'emprisonnement délictuel, à titre de peine principale
Aménagement de peine ab initio sous forme de détention à domicile sous surveillance électronique.

- 15000 - Publication de la décision dans le journal La Tribune - Le Progrès pendant 1 mois à titre de peine complémentaire, exécution aux frais du condamné.

423490800

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Loire/Le-Progres/M.-BECKERT-MICHEL-JUGEMENT-19-03-24.html>



Laëticia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Monrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150.000€
R.C.S. LYON 838 700 420